

# Incoterms

Les incoterms déterminent à qui, du vendeur ou de l'acheteur, incomberont les frais d'emballage, de vérification des marchandises, de transport, d'assurances, de formalité de douane import et export ainsi que des droits et taxes à l'importation.

## Liste des 11 incoterms : 7 multimodaux et 4 maritimes

### Répartition des frais



	EMBALLAGE	CHARGEMENT camion, wagon EMPOTAGE conteneur usiné	ACHEMINEMENT aéroport, port, plate-forme de groupage au terminal	DOUANE formalités export	MANUTENTION aéroport, port, PLATE-FORME de groupage au terminal	TRANSPORT PRINCIPAL	ASSURANCE TRANSPORT	MANUTENTION aéroport, port, PLATE-FORME de groupage au terminal	FORMALITÉS douanières import Droits et Taxes	ACHEMINEMENT à l'usine ou entrepôt d'arrivée	DÉCHARGEMENT en usine ou entrepôt d'arrivée
<b>INCOTERMS® transports maritimes et fluvial</b>											
<b>FAS</b>											
<b>FOB</b>											
<b>CFR</b>											
<b>CIF</b>											
<b>INCOTERMS® transports multimodaux</b>											
<b>EXW</b>											
<b>FCA</b>											
<b>CPT</b>											
<b>CIP</b>											
<b>DAT</b>											
<b>DAP</b>											
<b>DDP</b>											

Frais à la charge du vendeur
  Frais à la charge de l'acheteur
  Aucune obligation ni pour l'un, ni pour l'autre
   
 Selon lieu convenu
  Selon terminal convenu